

10 Faits divers & Justice

Faits d'ailleurs

Jetée à la mer dans une valise

Katerina Laktionova, ancien mannequin de 27 ans, est morte d'anorexie dans son lit alors qu'elle se trouvait dans le noir dans la chambre de son domicile en Italie. C'est sa mère, âgée de 48 ans, qui a fait la macabre découverte alors qu'elle était rentrée de Russie. La quadragénaire est restée plusieurs jours en état de choc devant le cadavre de sa fille avant de décider de s'en débarrasser. Elle a placé la dépouille dans une valise qu'elle a jetée à la mer au large de Rimini. Il y a un mois, des pêcheurs ont repêché la valise. Au départ les enquêteurs pensaient qu'il s'agissait d'un meurtre. Ils ont d'ailleurs un moment soupçonné un ami de la mère. Mais l'autopsie pratiquée récemment a révélé que l'ancien mannequin était décédée d'anorexie. La maman a fini par tout raconter aux policiers.

Electrocuté par son Iphone pendant son sommeil

Le drame s'est produit la nuit à Huntsville, aux Etats-Unis. Un homme, âgé de 32 ans, dormait paisiblement dans son lit lorsqu'il a été électrisé par son Iphone qu'il avait mis à recharger à côté de lui. La chaîne qu'il portait autour du cou est devenue conducteur d'électricité quand elle s'est entremêlée avec son chargeur Apple. Le choc électrique était si fort qu'il a été projeté au sol. Heureusement, l'homme a eu le bon réflexe d'arracher son collier. Alertée par la bruit, sa nièce lui est venue en aide. Le trentenaire a été transporté à l'hôpital. Il souffre de brûlures aux second et troisième degrés au cou et aux mains, mais ses jours ne sont plus en danger.

Il tue sa voisine en la défenestrant

Les faits se sont déroulés samedi matin dans un immeuble du XI^{ème} arrondissement de Paris. Aux environs de 5H00 du matin, un jeune homme, âgé de 27 ans, a poussé dans le vide une femme, âgée de 65 ans, du 3^e étage. Les pompiers, arrivés sur les lieux, n'ont pu que constater le décès de la sexagénaire. Lors de son interpellation, le suspect était dans un état second et tenait des propos incohérents. Ce jeune homme, déjà bien connu des services de police pour des petits délits, a été placé au service psychiatrique de la préfecture de police.

Rassemblés par JNE

Accusé d'avoir violé et mis enceinte une mineure de 14 ans à Fougamou
Walker Roméo Mbatsi incarcéré à la prison centrale de Mouila

Photo : J.F. Marola

J.F.M

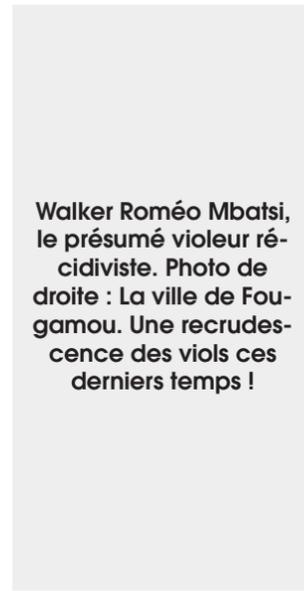
Fougamou/Gabon

LE quartier Niangou-sayome, dans la commune de Fougamou (province de la Ngounié), est encore sous le choc, suite au viol perpétré par Walker Roméo Mbatsi, sur une mineure, il y a quelques mois. Un acte ignoble qui a abouti à une grossesse chez cette gamine âgée de 14 ans seulement. Interpellé, le présumé violeur, âgé de 57 ans, est donc poursuivi par le ministère public pour viol sur mineure et pour avoir en-

ceinté cette dernière. Pour l'heure, le bourreau attend son procès à la prison centrale de Mouila.

Selon une source policière, l'abus commis par le quinquagénaire sur la mineure, M.S.M., élève à l'école publique de Dakar, n'est pas une histoire d'un jour. La même source ajoute que les friandises et l'argent constituaient les appâts dont se servait Mbatsi pour "tomber" sa victime. Et à chaque fois, ses bas instincts assouvis, il menaçait de mort la gamine au cas où celle-ci s'avisait de dévoiler à quiconque leur relation.

M.S.M. et son bourreau ont filé ainsi pendant de



Walker Roméo Mbatsi, le présumé violeur récidiviste. Photo de Fougamou. Une recrudescence des viols ces derniers temps !

longues semaines et même des mois l'"imparfait" amour, jusqu'à ce que grossesse s'en suive.

Du coup, la relation que Mbatsi souhaitait discrète ne pouvait continuer à l'être. En effet, la morphologie de la mineure, ainsi que les manifestations liées à son état de grossesse (nausées, malaise, etc.) finirent par attirer l'attention de ses géniteurs. Tant et si bien que la petite, soumise à un feu de questions, lâchera le morceau : elle a eu des rapports sexuels avec Walker Roméo Mbatsi, le voisin de la maison familiale.

Choqués, les parents de la gamine durent se résoudre



Photo : J.F. MAROLA

à porter plainte auprès de la brigade de gendarmerie de Fougamou, et sieur Mbatsi a été arrêté.

COUP FOURRÉ. Lors de l'interrogatoire, le mis en cause a reconnu les faits. Il est vrai qu'il n'avait pas le choix, vu les nombreuses preuves qui l'accablaient. A la suite de quoi, Walker Roméo Mbatsi a été conduit sous bonne escorte à Mouila pour être présenté devant le parquet. Le juge d'instruction qui l'a auditionné a jugé les faits suffisamment graves pour qu'ils ne restent pas impunis. Aussi, le parquet a-t-il déféré le prévenu à la prison centrale en attendant son procès.

Il a fallu que le mis en cause soit admis à la maison d'arrêt de Mouila, pour que les langues se délient enfin à Fougamou. Il se dit, en effet, que Walker Roméo Mbatsi est coutumier de ce genre de délit. Les Officiers de police judiciaire (OPJ) de la brigade de gendarmerie nous ont même révélé que l'intéressé n'est pas à son premier coup dans la famille de la mineure M.S.M. Et pour cause ! Il avait déjà, par le passé, mis enceinte, dans les conditions similaires, la sœur aînée de la nouvelle victime. Délit pour lequel il avait été... condamné.

Lutte contre les stupéfiants/ Elle espérait profiter des bus de Sogatra
Mengue Koué, trafiquante présumée, arrêtée

SSB

Bitam/Gabon

LA Société gabonaise de transport (Sogatra), de par ses tarifs bas, fait un tabac sur la desserte Libreville/Bitam/Libreville depuis quelque temps. De plus, les bus de l'entreprise publique ont la réputation de subir moins de contrôles et de tracasseries policières, à l'instar de ceux des transporteurs privés.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce détail est en passe de constituer le revers de la médaille de ce qu'il convient bien de considérer comme une aubaine pour de nombreux voyageurs aux petits moyens. Car des personnes mal intentionnées commencent à s'en servir comme rempart pour leur basse besogne : l'expédition du chanvre indien. Informé de cette situation, et soucieux de préserver son outil de travail, le personnel de l'agence de Bitam a décidé de redoubler de vigilance. On peut dire que ces efforts commencent à payer, car cela a



Photo : SSB

La boîte à musique débarquée du bus de Sogatra... Photo de droite : ... contenait une grande quantité de cannabis.



Photo : SSB

permis récemment de mettre hors d'état de nuire Mengue Koué, la quarantaine révolue. L'intéressée avait choisi justement Sogatra, pour tenter d'acheminer dans un bus de cette société en partance pour Libreville, un colis contenant ce produit illicite. En effet, alors que le chef d'agence, Roger Ndoutoume, vient de terminer l'appel des passagers pour l'embarquement, il remarque, au moment où ses agents chargent les bagages, un colis de nature différente que celui qui est enregistré. Il s'agit d'une boîte à musique vétuste. M. Ndoutoume demande donc aux chargeurs de descen-

dre ce bagage un peu particulier. Il fait partir le bus pour ne pas pénaliser les passagers.

26 BALLOTS DE CHANVRE INDIEN. En examinant le contenu du bagage après, le chef d'agence Sogatra trouve 26 ballots de chanvre indien. Le pli est remis à la Police judiciaire locale qui, elle, contacte immédiatement les agents de ce service établis à Oyem, pour immobiliser le bus en question. C'est ainsi que la propriétaire du colis encombrant, Mengue Koué, est arrêtée dans le chef-lieu de province et conduite au poste, puis gardée à vue pour complément d'enquête. Durant

l'interrogatoire, Mengue reconnaîtra les faits de trafic de stupéfiants.

Selon toute vraisemblance, et sur la foi de nombreux témoignages, le chanvre indien commercialisé dans notre pays et transitant

par le Woleu-Ntem proviendrait des localités camerounaises de Abang-Miko'o (où se trouve le célèbre marché Mondial) et de Kyé-Ossi, ainsi que de la ville équatorienne d'Ebebiyin.



LEBEK 2017